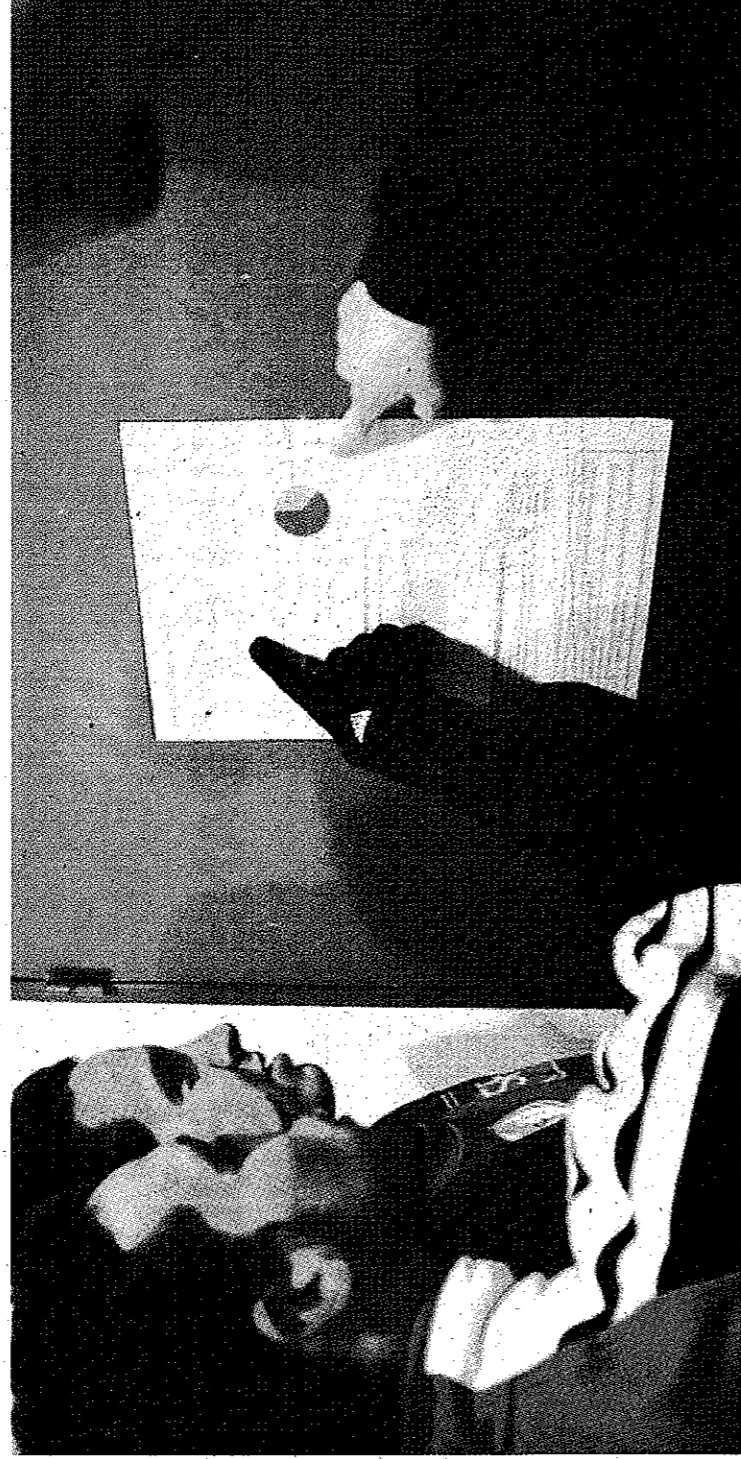




Texte : Cédric Monconduit / Photos : Pauce

District de Maine et Loire



Le club souhaite que l'on occupe une vraie place.
(Simon Ferhaoui, arbitre)

joueur - tiré au sort par un animateur - est fair-play ou non. C'est bon pour le futur.

Au tour des « grands »

« Au suivant », s'est peut-être dit la commission. Les premiers à contester sont les supporters, donc il y avait sûrement quelque chose à faire. Aussitôt pensé, aussitôt fait : des livrets sur l'arbitrage et le fair-play ont été distribués à l'entrée du stade. C'est déjà bien, rare, mais le club souhaite faire plus et prépare, avec la participation des supporters, une charte fair-play « dans le but d'isoler les comportements négatifs pour donner du poids à ceux qui véhiculent les bonnes valeurs » précise Franck. Mais sensibiliser les supporters est tout de suite moins facile et utile si les comportements des joueurs ne sont pas à la hauteur sur le terrain. Alors, vous devinez ce qui s'est passé ? Et oui, les joueurs y sont « passés » à leur tour. Car bien que les gros problèmes étaient rares, certaines attitudes pouvaient être évitées. La commission s'est réunie, elle a réfléchi... Tiens, pour attirer l'attention des joueurs, pourquoi ne pas scotcher sur la porte des vestiaires une feuille qui résume le total des fautes commises ? Ça y est, la solution était trouvée. Sur la dite porte, aujourd'hui, on peut lire ces chiffres et même des diagrammes pour chaque type de comportement négatif. Deux d'entre eux attirent particulièrement l'attention : il y a eu 4 contestations en octobre, 2 en novembre, 1 en décembre et 0 en janvier, et 7 gestes antisportifs en octobre, puis 1, puis 0, puis 0. A-t-on déjà trouvé plus efficace ?



Trois acteurs du club témoignent de l'efficacité de la démarche.



Thierry Leduc (responsable des jeunes) :
« Lors de notre stage à la Toussaint, on a demandé aux jeunes de faire des dessins sur les valeurs de fair-play mais aussi sur l'arbitrage. Le résultat a été éloquent. Certains enfants ont cité, sur leur dessin, des joueurs Seniors du club qu'ils avaient vu contester. C'est positif car ils comprennent et remarquent ceux qui ne sont pas fair-play, et que c'était eux qui étaient dans l'erreur. »

Jérémy Simonneau (délégué auprès des arbitres) : « Au niveau du terrain, je ressens, depuis la mi-septembre, une évolution des comportements. Nos joueurs contestent moins, on prend moins de cartons, et l'ambiance est

meilleure. Mais là où je vois une vraie évolution c'est au niveau des supporters. Avant, ils étaient les premiers à critiquer les choix de l'arbitre, voire insulter les joueurs adverses. Aujourd'hui ils sont beaucoup plus mesurés. »

Arnaud Gournay (joueur de l'équipe fanion) : « En début de saison je faisais un peu n'importe quoi, je m'énervais facilement. Et depuis que cette démarche fair-play existe, j'ai compris pas mal de choses, ce qui m'oblige à prendre sur moi. C'est difficile mais maintenant je me tais. Je me surprends même à calmer certains joueurs pour éviter que des situations ne s'enveniment. C'est nouveau pour moi ! »

UN CLUB À IDÉES

Il y a un an, le CAS Possosavennières, club du Maine et Loire, n'avait pas d'arbitre... Alors, il a eu des idées et a développé une foule d'actions pour sensibiliser les acteurs du club au respect de l'arbitre et au fair-play. Et attention, ça marche.

La commission « arbitrage et fair-play »

Dès janvier 2006, le CASP crée, sous l'impulsion de Franck Chauvaud, joueur de l'équipe première, une commission d'arbitrage. Une première initiative pour aller de l'avant, vite enrichie par la volonté de prôner le fair-play : « On avait quelques soucis au niveau du comportement de certains supporters, mais on prenait aussi trop de cartons pour des problèmes de discipline » précise Cédric Vary. La commission sera rebaptisée « arbitrage et fair-play », et son équipe, composée de quatre personnes dont un ancien arbitre, met en place une sensibilisation sur le rôle de l'arbitre, intitulée « Sans lui, pas de football » : à l'aide de dépliants et d'affiches, le club propose à ses licenciés de découvrir les « 15 bonnes raisons d'être arbitre au CASP », ainsi que la procédure pour le devenir. Très bien vu, puisque quelques mois après, deux personnes, deux anciens

« **I fallait réagir !** » Cédric Vary, président du CAS Possosavennières, club familial de la campagne angevine, se rappelle de ce pénible souvenir du mois de décembre 2005 : « Il a fallu annoncer aux joueurs, qui étaient troisièmes en Promotion d'Honneur de la Ligue Atlantique, que même s'ils finissaient premiers ils ne pourraient pas monter. » Non, pas que le président préférerait rester dans les basses divisions, mais pour la simple raison que le club n'avait pas d'arbitres licenciés, alors que les règlements FFF prévoient un minimum de trois pour un club évoluant en Promotion d'Honneur. Dur, dur, mais la situation durait depuis trop longtemps, cinq ans en fait, et la « peur » de la sanction va s'inscrire comme le réveil du club. Et quel réveil, car cet objectif simple de recrutement d'arbitres va être le départ d'une démarche ô combien éducative.

Fiche Club

CAS Possosavennières

District : Maine et Loire

Président : Cédric Vary

Nombre de licenciés : 160

Adresse : 31 rue de la Mairie

49170 La Possonnière

Téléphone : 02 41 72 20 75

<http://possosav.canalblog.com>